



# Manager du risque d'incendie en entreprise - Cycle technique incendie : passerelle destinée aux titulaires du SSIAP 3

Ref: BL-INC-INSSI-CT-PASS 38814

**Valider les blocs de  
compétences n°1, 2 et 3 du  
titre de Manager du risque  
incendie en entreprise  
(RNCP38814 – niveau 7)**

**DURÉE : 10 Jours (69H30)**

**Prix : 4 300,00 € HT**



BLENDÉD LEARNING



## Objectifs et compétences visés

- Analyser le risque d'éclosion du feu et son développement dans l'entreprise
- Instaurer une gestion performante des équipements de protection contre l'incendie
- Organiser la conformité de l'organisation vis-à-vis du risque incendie

## À qui s'adresse la formation ?

### Profils

Chargés de sécurité en entreprises ou collectivités, chefs de service sécurité incendie en ERP/IGH, préventionnistes (ou équivalent validé par le responsable pédagogique CNPP).

Il est conseillé aux participants de fournir un travail personnel significatif préalablement et entre chaque semaine de formation.

## Prérequis

Être titulaire du SSIAP 3 (PRV 2, ou AP2 ou équivalent validé par CNPP).

# Contenu de la formation

Formation en format Blended pour profiter d'un contenu enrichi et structurant.

Vous disposerez de ressources documentaires pédagogiques en distanciels et de 2 grandes séances de présentielles permettant d'appliquer les enseignements.

La formation est construite autour de trois blocs de compétences, répartis en 2 modules :

### **Module 1 :**

Avant la formation votre accès sur plateforme LMS - CNPP, vous permet de disposer des ressources pédagogiques du stage initiale "BL-INC-INSSI-CT"

- Séances asynchrones : E-Learning et Vidéos
- Support PDF cours du stage initiale

Bloc N°1 : Analyser le risque d'éclosion du feu et son développement dans l'entreprise

Bloc N° 2 : Instaurer une gestion performante des équipements de protection contre l'incendie

- Analyse du risque incendie & construction
- Les risques liés aux énergie
- Moyens de protection et planification des contrôles
- Dispositions constructives et désenfumage
- Techniques d'extinction & équipements manuels
- Installations de protection automatiques : SDI, SPK, IEAG
- Application sur Etude de cas analyse du risque incendie
- Application planification des contrôles
- Formalisation et restitutions des applications

- Contrôles continus Bloc N°1 et Bloc N°2

## **Module 2 :**

Bloc N°3 : Organiser la conformité de l'organisation vis-à-vis du risque incendie

- Prescriptions du code du travail : Obligation employeur et maître d'ouvrage
- Réglementation ATEX
- Prescriptions ICPE
- Démonstrations de la corrélation entre le système feu et les moyens de protection
- Démonstrations techniques des installations
- Démonstrations de phénomène thermique et physique
- Organisation Humaine autour de la sécurité incendie

Pour chaque bloc de compétences, une séance applicative et de formalisation permettra d'évaluer les acquis de la formation.

A la fin de chaque semaine de présentiel, un contrôle continu conclura le parcours pédagogique autour du bloc de compétence concerné.

Un examen final de validation des compétences acquises est réalisé en fin de dernière semaine de présentiel.

La réussite à l'examen permet l'obtention du Cycle Technique Incendie "CT INSSI" et la validation des blocs 1, 2 et 3 du titre RNCP 38314 Manager du risque d'incendie en entreprise comprenant 7 blocs au total.

# **Modalités**

## **Modalités d'évaluation**

Obtention du **certificat technique INSSI** et du **CFPA Europe Fire Safety Technical Cycle** à l'issue d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale (soutenance devant un jury d'examen). La réussite à l'examen final "Examen CT INSSI" est proclamée si les 3 blocs de compétences sont validés. Vous obtiendrez votre "Certificat Technique INSSI".  
Le taux de réussite en 2023 est de 82%.

## **Nos plus**

**Divers référentiels APSAD** et l'ouvrage "**Traité pratique de sécurité incendie**" sont transmis aux participants lors de ce stage certains sous forme papier et d'autres en numérique en accès la plateforme Cybel - CNPP Éditions.

Le retour d'expérience des intervenants dans leurs domaines de compétences.

Les installations du plateau technique CNPP à Vernon.

Mise en application de l'approche théorique des différents concepts lors de travaux pratiques, sur une étude de cas, fil conducteur de la formation.

Le taux d'insertion global moyen dans le métier : Manager du risque incendie en entreprise est de 85%

Votre formation peut être 100% prise en charge

**Montant de la formation : 4 300,00 €**



**Votre formation peut être 100% prise en charge**

MONTANT DE LA FORMATION : 4300 € HT

**Le Cycle technique incendie correspond aux blocs de compétences n°1,2 et 3 du titre RNCP de niveau 7 de Manager du risque incendie en entreprise** (RNCP38814 - niveau 7)  
(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38814/>)

Cette certification est accessible par VAE. Pour plus d'informations, consulter le document « [Présentation de la démarche de VAE](#) ».

Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez [mobiliser votre CPF pour financer cette formation](#), vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

[Contactez-nous](#)

# En bref

**21000**

stagiaires / an



**+ de 500**

diplômés / an

**+ de 400**

intervenants



## Les prochaines sessions

**Du 16/06/25 au 12/09/25**  
**Plus d'informations**

**Vernon**

**4 300,00 € HT**

CLASSE VIRTUELLE Ouverture : Le 16/06/2025 de 10h à 12h ( DISTANCIEL)

M1 (BLOC 1+BLOC 2) : Du 23/06 à 9h30 au 27/06/2025 à 12h00 - CNPP SAINT-MARCEL

CLASSES VIRTUELLES Accompagnement:

Le 10/07/2025 à partir de 08h30 + 13h30 ( DISTANCIEL)

BLOC 3 CLASSE VIRTUELLE ICPE : Le 05/09/2025 de 09h00 à 11h00 (DISTANCIEL)

BLOC 3 : Du 08/03 à 8h45 au 11/09/2025 à 17h00 - CNPP SAINT-MARCEL

EXAMEN ORAL : Le 12/09/2024 - CNPP SAINT-MARCEL

**Du 29/09/25 au 28/11/25**  
**Plus d'informations**

**Vernon**

**4 300,00 € HT**

CLASSE VIRTUELLE Ouverture : Le 29/09/2025 de 10h à 12h ( DISTANCIEL)

M1 (BLOC 1+BLOC 2) : Du 06/10 à 9h30 au 10/10/2025 à 12h00 - CNPP SAINT-MARCEL

CLASSES VIRTUELLES Accompagnement :

Le 28/10/2025 à partir de 08h30 + 13h30 ( DISTANCIEL)

BLOC 3 CLASSE VIRTUELLE ICPE : Le 21/11/2025 de 09h00 à 11h00 (DISTANCIEL)

## **Besoin d'information sur votre prochaine formation ?**

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

**+33 (0)8 06 00 03 70**